

L

LES BARAGNEURS VAROIS

Association domiciliée 14 avenue du Golf Collines de Valescure 83700 Saint Raphaël

AGO DU SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018 – PROCÈS VERBAL

L'AGO se tient à l'adresse indiquée sur les convocations : Club-House Roland Garros 940 boulevard de l'Aspé 83700 Saint Raphaël.

A cette date : sur 88 membres à jour de cotisation, 66 sont présents ou représentés. Le quorum statutaire de 25 % étant dépassé, l'AGO est ouverte à 10H15 pour traiter de l'ordre du jour diffusé en temps et en heure à la totalité des membres de l'association (joint à ce document).

Les participants approuvent que la présidence de l'AGO soit exercée par Monsieur François Schaetzel, assisté de Madame Marie-Claude Pothin, secrétaire de séance, tous deux mandatés pour signer le procès-verbal ou tout document résultant des décisions de l'AGO, et acter en ce sens.

1 – Rapport moral du président :

Après un rappel de la politique fixée à l'origine et des objectifs de départ de l'association, en 2011, le président fait un bilan de ses 6 années de mandat, puis aborde les activités de l'année 2018, insistant sur la qualité et le nombre de celles-ci ainsi que sur le dynamisme du club, sa croissance régulière et la bonne ambiance qui règne en son sein. Il remercie toutes celles et ceux qui ont oeuvré avec lui pour que ceci soit possible.

Le rapport est approuvé par 65 voix et une abstention.

2 – Rapport financier 2018 :

Le trésorier présente les comptes 2017-2018. Grâce à la croissance régulière du nombre d'adhérents et à une bonne maîtrise des dépenses, le compte d'exploitation dégage un résultat positif.

Le rapport est approuvé à la majorité des voix.

3 – Annulation de la délégation de signature de J.J. Bochent, R. Heusser et F. Schaetzel :

Compte-tenu des modifications du Conseil d'Administration et du Bureau quant à ses membres, il convient de mettre fin à cette délégation de signature. Une fois élu, le nouveau conseil d'administration proposera une nouvelle délégation de signatures au vote de l'AGE qui suit cette assemblée ordinaire.

Ce point de l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4 – Renouvellement du conseil d'administration :

Cinq postes sur les neuf sont à pourvoir. Les candidats étant au nombre de cinq, et l'assemblée étant d'accord pour ne pas voter à bulletins secrets, sont élus à l'unanimité : Chistine Bissler, Colette Etaix, Georges Gayraud, Jean-Marie Joyeux et Dominique Peluchon, qui rejoignent donc au conseil d'administration Jean-Jacques Bochent, Ida Duculty, Bernard Porta et Claude Rosaz

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est levée à 11h00.

Marie-Claude Pothin – secrétaire de séance

François Schaetzel – président de séance

